





RESTAURATION D'UNE PRAIRIE HUMIDE EN VAL DE SAÔNE

Retour d'expérience d'actions pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône

Maître d'ouvrage Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



SURFACE RESTAURÉE

110 hectares

DATE DE RÉALISATION

Depuis 1994

LOCALISATION

Région Bourgogne-Franche-Comté Département de Saône-et-Loire Commune d'Ouroux-sur-Saône

Type d'opération

Restauration et gestion d'une prairie inondable

TYPE DE MILIEU

Prairie humide alluviale

OCCUPATION DU SOL

Ancienne zone de fauche et de pâturage



« Garantir la restauration et le maintien des prairies n'est possible que grâce à la mobilisation de partenaires agricoles locaux. Leur pratique est encadrée grâce à différents outils contractuels qui permettent une gestion et une valorisation durable de ces espaces. »

Frédéric Jeandenand, chargé de missions Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



 Localisation des prairies humides d'Ouroux-sur-Saône

LE PROJET EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne a progressivement acquis 110 ha de prairies naturelles inondables en Val de Saône, afin de protéger l'ensemble de la biodiversité (faune, flore, paysages). Depuis la première acquisition en 1994 (77 ha), le Conservatoire a mis en place un plan de gestion comprenant le redéploiement de l'activité agricole pour restaurer ces prairies et prévenir l'enfrichement.

L'objectif d'une telle opération : maintenir une mosaïque de milieux humides ouverts et leur biodiversité par une démarche où différentes pratiques de gestion sont expérimentées.



Damier de la Succise (Euphydryas aurinia)

Violette élevée (Viola elatior)



Orchis à fleurs lâches



(Anacamptis laxiflora)

Pourouoi ce projet ?

L'agriculture locale a longtemps favorisé le maintien de prairies dans le Val de Saône. Le patrimoine naturel de ces prairies comporte de nombreuses espèces remarquables et patrimoniales (voir ci-contre) ainsi que des habitats naturels d'intérêt communautaire. De plus, le Val de Saône constitue un axe majeur de migration.

Dans les années 1980, le besoin d'accroissement des rendements a entraîné un abandon de pratiques agricoles traditionnelles liées au pâturage, laissant les prairies en friche ou en culture de maïs et une érosion de leur biodiversité.

OBJECTIFS VISÉS	ACTIONS MENÉES
Maîtrise du foncier.	Acquisition progressive de 110 hectares de prairies inondables depuis 1994.
Maintien et restauration des formations prairiales.	Mise en place de baux ruraux à clauses environnementales : • fauche tardive et parfois pâturage de regain, 1 • absence totale de fertilisation et de produits phytosanitaires, • mise en place de « bandes refuges » non fauchées. 2
Maintien d'une mosaïque de milieux humides (avec les prairies) : mégaphorbiaies, cariçaies et haies bocagères.	 Coupe des ligneux et entretien par broyage tous les 3 à 5 ans des complexes de mégaphorbiaie/cariçaie. Entretien des haies et recreusement de mares.
Évaluation de l'impact des différents itinéraires de gestion utilisés : libre évolution vers des stades forestiers, broyage et fauche	Suivi de la végétation sur les prairies, les mégaphorbiaies et les cariçaies et inventaire des espèces remarquables.

NFOS CLÉS

de linéaire de haies des secteurs bocagers sur la commune d'Ouroux-sur-Saône.

espèces

remarquables d'oiseaux observées sur les prairies. Le Râle des genêts, par exemple, est une espèce devenue très rare en France, et en particulier en Bourgogne où elle est au bord de l'extinction.

4 à 5 mois

d'immersion dans l'année, en moyenne, pour une prairie dite « longuement inondable » en Val de Saône. Environ 30% des prairies sont concernées, localisées dans une dépression du lit majeur de la Saône.

SUIVI DE LA VÉGÉTATION

- Parcelles en évolution libre : la fermeture du milieu par les ligneux s'est poursuivie.
- · Parcelles en fauche tardive sans pâturage : la formation végétale a évolué vers une végétation spécifique de prairie de fauche extensive longuement inondable. Si la fauche est trop tardive, les prairies perdent en diversité floristique.
- Parcelles en pâturage de regain : le bilan est différent selon les modalités de pâturage (durée, période, chargement...). Cette méthode apporte de la diversité floristique, mais un piétinement trop important engendre la disparition de certaines espèces.



Le bail rural à clauses environnementales :

 Dix agriculteurs ont contractualisé avec le Conservatoire d'espaces naturels, permettant ainsi la remise en fauche de 75% de la surface totale concernée.

Une aide financière pour les agriculteurs :

- Les mesures agro-environnementales (MAE) permettent un soutien financier des agriculteurs sur la durée du plan de gestion pour la fauche tardive.
- Le prix du fermage pratiqué par le Conservatoire est inférieur au coût du marché.

Une gestion en évolution :

- La méthode de comparaison des modes de gestion a permis d'optimi ser les pratiques agricoles en faveur de la biodiversité.
- L'export des matériaux après broyage de la cariçaie et de la mégaphorbiaie permet à des espèces plus typiques de repeupler ces milieux.

La fauche « sympa »:

 La technique qui consiste à faucher du centre vers l'extérieur de la parcelle afin de ne pas piéger les oiseaux au milieu est utilisée. De plus des « bandes refuges » non fauchées sont laissées à l'année.



Pour que l'ensemble de la faune et de la flore puissent se développer et réaliser leur cycle biologique, les fauches ont été retardées au 15 juillet.



2 Bande refuge non fauchée.

BILAN

La gestion conservatoire des prairies d'Ouroux-sur-Saône, couplée à des contractualisations agricoles et à des baux environnementaux, a permis de maintenir son patrimoine naturel exceptionnel, emblématique du Val de Saône.

Entre l'état initial de 1994 et le bilan fait en 2005, les habitats naturels présents ont évolué et les friches agricoles sont passées de 30% à 10% de la surface du site. L'objectif de maintenir des prairies de fauche de surface importante a été atteint.



L'entretien du bocage est pris en charge aujourd'hui par des affouagistes locaux.

Perspectives

- Poursuite de la gestion par fauche tardive.
- Poursuite et diversification d'itinéraires techniques différents pour maintenir une mosaïque de milieux.
- Réflexion sur le positionnement et la gestion des bandes refuges en lisière de parcelles (embroussaillement des pieds haies), mise en place de zones en défens.
- Pour la gestion du bocage, qui comporte des contraintes de techniques de coupe et d'accès, une réflexion est en cours pour exploiter et valoriser le bois avec des acteurs de la filière « bois énergie ».



Complexe mégaphorbiaie/cariçaie, stade dynamique naturel qui succède aux prairies quand elles ne sont plus fauchées ni pâturées.

LE SITE PRÉSERVÉ







Le site comporte 18 espèces végétales remarquables.

BUDGET ET PARTENARIATS

PARTENAIRES TECHNIQUES

AGRICULTEURS DU VAL DE SAÔNE



INDICATION DE COÛTS

(de multiples programmes se sont succédés depuis 1994)

- MAE « Fauche » : environ 350 €/ha par an.
- Entretien du complexe de mégaphorbiaie/cariçaie par broyage avec export : 2 000 à 3 000 € par ha.
- Suivi des partenaires agricoles : 5 jours par an.
- Suivi scientifique (végétation, faune, flore) : 10 à 15 jours tous les 2 à 3 ans.
- Appui et coordination technique (travaux ponctuels, entretien des haies et des complexes de mégaphorbiaies/cariçaie): 10 à 15 jours par an.
- Rédaction du plan de gestion : 40 jours (révisé tous les 10 ans).

PARTENAIRES FINANCIERS















Cette fiche a été réalisée avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Contact:

Cécile Barbier, chargée de missions cecile.barbier@cen-bourgogne.fr 03 80 79 25 99







